

L'apprentissage : Un atout pour les clubs

Moniteur Sportif de Natation

1 jour en formation et 4 jours en club

Les aides :

Cout de la formation prise en charge à 100% par l'AFDAS

Exonération des charges
Exonération des charges
sociales (jusqu'à 1.6 SMIC)

Aide unique à
l'apprentissage
Versée par l'Agence de
Services et de Paiements

5 000€ pour les moins de 18 ans

8 000€ pour les 18 ans à 29 ans

Maître d'apprentissage
(sous réserve d'éligibilité et
selon OPCO)
Formation obligatoire

2 760€ maximum

Le cout employeur :

	Stéphane		Julie		Bélinda		Régis	
	17 ans		18 ans		21 ans		26 ans	
1 ^{ère} année d'apprentissage (contrat de 12 mois)								
Rémunération *	27%	419.74€	43%	668.47€	53%	823.93€	100%	1 554.58€
Aide ASP	- 416.67€		- 666.67€€		- 666.67€		- 666.67€	
	5 000€ / 12				8 000€ / 12			
Cout employeur	3€ par mois		1.80€ par mois		157.26€ par mois		887.91€ par mois	

* Salaire minimum brut en % du SMIC (au 1^{er} janvier 2021) ou SMC au plus favorable.

Pour aller plus loin dans votre projet :

<http://www.erfan-bfc.fr/>
erfan@natationbfc.fr